

## Demande de remise – Achat de laveuses certifiées ENERGY STAR® pour les aires communes

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement communautaire

Demande n°
N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

### Section 1

#### Description du bâtiment (remplir une demande de remise par bâtiment)

Adresse du bâtiment (n° et rue)	Municipalité	Province	Code postal
Nom de l'organisme	N° de l'organisme	Nombre de logements	

### Section 2

#### Déclaration de l'organisme

<p>L'organisme atteste par la présente qu'il a fait installer &lt; calcul automatique &gt; laveuses certifiées ENERGY STAR® et qu'il a respecté les conditions d'admissibilité tant sur le plan du bâtiment que sur celui portant sur les modèles de laveuses visés.</p> <p>Les laveuses achetées ont été installées dans une ou plusieurs aires communes.</p>
<p>En foi de quoi, l'organisme demande le remboursement de la somme de &lt; calcul automatique &gt; , qui se détaille comme suit : &lt; calcul automatique &gt; laveuses à raison de 200 \$ chacune, et ce, conformément à l'entente entre la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipales du Montréal métropolitain (FÉCHIMM) et Hydro-Québec, en joignant au présent document toutes les pièces justificatives exigées par Hydro-Québec pour effectuer le paiement.</p> <p>L'organisme s'engage à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) permettre à Hydro-Québec, à la demande de cette dernière et jusqu'à douze (12) mois après la fin des travaux couverts par la demande de paiement :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) de consulter toutes les factures relatives aux laveuses installées ou tout autre document connexe, pour vérification ou mise à jour des coûts des mesures aux fins du calcul de l'aide financière ;</li> <li>b) d'accéder à tout bâtiment ayant fait ou faisant l'objet d'une aide financière d'Hydro-Québec pour vérifier sur place la mise en œuvre des mesures ;</li> </ol> </li> <li>2) dégager Hydro-Québec de toute responsabilité ou garantie relativement aux produits installés dans le cadre du programme, à la qualité de leur installation ainsi qu'aux économies d'énergie qui devraient en découler.</li> </ol> <p>L'organisme doit informer Hydro-Québec de toute remise qu'il reçoit ou pourrait recevoir d'une autre entité pour la mise en œuvre de cette mesure dans le cadre du programme.</p>

#### Représentant de l'organisme

Prénom et nom	<i>Signature</i>	Date AAAA-MM-JJ
Titre		

#### Pièces justificatives pour le paiement par Hydro-Québec

<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Une copie de la facture d'achat des laveuses pour le nombre indiqué, et ce, par marque et par modèle.</li> <li>2) La liste détaillée des emplacements des laveuses par bâtiment (Section 3).</li> <li>3) Une copie des fiches ENERGY STAR® pour chaque modèle installé.</li> </ol>
--

#### Modalités de paiement

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :	Adresse : N° et rue : Municipalité et province : Code postal :
--	---

**Demande de remise – Achat de laveuses certifiées ENERGY STAR® pour les aires communes** (suite)  
 Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement communautaire

**Section 3**  
**Exécution des travaux**

Demande n°
N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

**Laveuses installées dont l'eau est chauffée à l'électricité (à faire remplir par l'organisme)**

Nom de l'aire commune	Marque	Modèle	Nombre
<b>Total</b>			

Vous pouvez nous faire parvenir la demande de remise, les preuves d'achat et les pièces justificatives de deux façons :

**Par la poste :** Hydro-Québec – Soutien aux programmes  
 Complexe Desjardins, tour Est, 15<sup>e</sup> étage  
 Case postale 10000, succursale Place-Desjardins  
 Montréal (Québec) H5B 1H7

**OU**

**Par courriel :**